

- Bulletin technique «IRRIGATION»
- Accompagnement à la création d'un lac individuel
- Curage d'un plan d'eau
- Récupération des eaux de pluie





**PROAGRI**  
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

EAU

# BULLETIN TECHNIQUE «IRRIGATION»

- Bulletins gratuits
- Parution régulière
- Réception du bulletin par mail



## Les + PROAGRI

- Une prestation sur-mesure vous proposant un diagnostic et des préconisations détaillées
- Une prestation reconnue de qualité : Certification AFNOR
- Un accès à une expertise complémentaire de nos équipes : mobilisation des savoir-faire de la Chambre d'agriculture pour vous accompagner dans vos projets

## Vous souhaitez

- Optimiser vos interventions et les adapter au contexte pédo-climatique
- Mieux piloter l'irrigation
- Disposer d'un outil d'alerte et de pilotage de l'irrigation
- Optimiser les apports d'eau et éviter tout prélèvement inutile
- Disposer de conseils pour démarrer, piloter et arrêter l'irrigation
- Avoir connaissance des restrictions d'usage des prélèvements d'eau
- Etre informé du suivi hydrologique de la ressource en eau

## Notre service

- Conseil collectif via le bulletin technique
- Prise en compte d'éléments, de données départementales et locales, de l'historique et moyennes par zone pour apporter un conseil le plus ajusté possible
- Information hebdomadaire tout au long de la campagne d'irrigation

## Documents remis

- Newsletters

## Modalités

- Prestation collective

## Public

- Tous les agriculteurs irrigants

 Tarifs et conditions de vente sur demande

## Vos interlocuteurs

### Chambre d'agriculture du Lot Pôle environnement et végétal

430 avenue Jean Jaurès  
CS 60199  
46004 Cahors CEDEX 9  
05 65 23 22 22  
environnement-vegetal@lot.chambagri.fr

### Benjamin CAMPECH

Conseiller en gestion de l'eau  
06 29 93 16 02



# PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



EAU

## ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION D'UN LAC INDIVIDUEL

- Accompagnement tout au long de la démarche



## Les <sup>+</sup> PROAGRI

- Une prestation sur-mesure vous proposant un diagnostic et des préconisations détaillées
- Une prestation reconnue de qualité : Certification AFNOR
- Un accès à une expertise complémentaire de nos équipes : mobilisation des savoir-faire de la Chambre d'agriculture pour vous accompagner dans vos projets

## Vous souhaitez

- Créer un lac et être accompagné
- Faire rédiger une note de faisabilité technique pour accord préalable de la DDT
- Etre accompagné dans les démarches administratives (choix bureau d'études, visites terrain)

## Notre service

- Information de la réglementation
- Visite du futur site d'implantation du lac
- Etude de faisabilité
- Engagement dans la démarche
- Accompagnement des études
- Montage des dossiers de financements

## Documents remis

- Compte-rendu technico-économique
- Fiche de pré-instruction de la DDT
- Dossier loi sur l'Eau et autorisations administratives
- Preuves de dépôt des dossiers de financements

## Modalités

- Prestation individuelle avec interventions de plusieurs partenaires de la Chambre d'agriculture

## Public

- Tous les agriculteurs du département

 Tarifs et conditions de vente sur demande

## Vos interlocuteurs

### Chambre d'agriculture du Lot Pôle environnement et végétal

430 avenue Jean Jaurès  
CS 60199  
46004 Cahors CEDEX 9  
05 65 23 22 22  
environnement-vegetal@lot.chambagri.fr

### Benjamin CAMPECH

Conseiller en gestion de l'eau  
06 29 93 16 02



EAU

# CURAGE D'UN PLAN D'EAU

- Constitution du dossier réglementaire
- Accompagnement tout au long de la démarche (projet, travaux...)
- Information sur l'évolution de la réglementation



## Les **+** PROAGRI

- Une prestation sur-mesure vous proposant un diagnostic et des préconisations détaillées
- Une prestation reconnue de qualité : Certification AFNOR
- Un accès à une expertise complémentaire de nos équipes : mobilisation des savoir-faire de la Chambre d'agriculture pour vous accompagner dans vos projets

## Vous souhaitez

- Obtenir l'autorisation de l'administration pour curer votre plan d'eau

## Notre service

- Rendez-vous avec le propriétaire du plan d'eau pour échanger sur le projet
- Constituer le dossier et vérifier les impacts environnementaux
- Envois et échanges avec la DDT jusqu'à obtention du récépissé de début des travaux

## Documents remis

- Dossier de déclaration

## Modalités

- Prestation individuelle sur Rendez-vous
- 1/2 journée

## Public

- Tous les propriétaires de plan d'eau

 Tarifs et conditions de vente sur demande

## Vos interlocuteurs

### Chambre d'agriculture du Lot Pôle environnement et végétal

430 avenue Jean Jaurès  
CS 60199  
46004 Cahors CEDEX 9  
05 65 23 22 22  
environnement-vegetal@lot.chambagri.fr

### Benjamin CAMPECH

Conseiller en gestion de l'eau  
06 29 93 16 02



EAU

# RÉCUPÉRATION DES EAUX DE PLUIE

- **Accompagnement tout au long de la démarche**
- **Information sur l'évolution de la réglementation**





## Les <sup>+</sup> PROAGRI

- Une prestation sur-mesure vous proposant un diagnostic et des préconisations détaillées
- Une prestation reconnue de qualité : Certification AFNOR
- Un accès à une expertise complémentaire de nos équipes : mobilisation des savoir-faire de la Chambre d'agriculture pour vous accompagner dans vos projets

### Vous souhaitez

- Estimer la capacité d'eau de pluie pouvant être stockée sur l'exploitation
- Dimensionner et calculer le coût des travaux

### Notre service

- Rendez-vous sur site avec l'agriculteur pour échanger sur le projet
- Dimensionner la capacité optimale de stockage
- Estimer le coût des travaux

### Documents remis

- Diagnostic individuel

### Modalités

- Prestation individuelle sur rendez-vous et au bureau
- 1 jour

### Public

- Tous les agriculteurs

 Tarifs et conditions de vente sur demande

## Vos interlocuteurs

### Chambre d'agriculture du Lot Pôle environnement et végétal

430 avenue Jean Jaurès  
CS 60199  
46004 Cahors CEDEX 9  
05 65 23 22 22  
environnement-vegetal@lot.chambagri.fr

### Benjamin CAMPECH

Conseiller en gestion de l'eau  
06 29 93 16 02

